

PROVINCE DE QUÉBEC

VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, tenue le mardi 12 octobre 2010 à 19h30, au Carrefour Notre-Dame, 1300, boulevard Don-Quichotte, Notre-Dame-de-L'Île-Perrot, Québec, sous la présidence de madame Marie-Claude B-Nichols, mairesse.

Présences :

Madame la conseillère, Danie Deschênes
Messieurs les conseillers, Sylvain Lemire, Bernard Groulx et Jean Fournel

Également présente : Micheline L. Morency, directrice générale
Katherine-Erika Vincent, greffière

Absents : messieurs les conseillers, Normand Pigeon et Daniel Lauzon

OUVERTURE DE LA SÉANCE

2010-10-273 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié :

Points ajoutés :

- 7.1** Autorisation de signature – Assurances collectives – Groupe Financier AGA inc.
- 7.2** Règlement no 480 – dépôt du certificat des résultats du registre.
- 7.3** Société de Développement du Parc historique de la Pointe-du-Moulin – cautionnement.

ADOPTÉE

2010-10-274 APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 14 SEPTEMBRE ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 20 SEPTEMBRE 2010

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2010 et de la séance extraordinaire du 20 septembre 2010, au moins 24 heures avant la présente séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu d'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 14 septembre 2010 et de la séance extraordinaire du 20 septembre 2010, tel que présenté.

ADOPTÉE

2010-10-275 LISTE DES COMPTES PAYÉS DU MOIS DE SEPTEMBRE 2010 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'approuver la liste des comptes payés du mois de septembre 2010, au montant de **393 554.03 \$**.

ADOPTÉE

2010-10-276 LISTE DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE SEPTEMBRE 2010 – APPROBATION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par, la conseillère Danie Deschênes et résolu d'approuver la liste des comptes à payer du mois de septembre 2010, au montant de **229 823.37 \$**.

ADOPTÉE

2010-10-277 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UNE DÉLÉGATION DE CERTAINS POUVOIRS À LA DIRECTION GÉNÉRALE RELATIVEMENT AU PROCESSUS D'ADJUDICATION DE CONTRATS

Monsieur le conseiller Jean Fournel donne avis de motion que lors d'une séance subséquente, il sera présenté un projet de règlement décrétant une délégation de certains pouvoirs à la direction générale relativement au processus d'adjudication de contrats.

2010-10-278 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT NO 264 RELATIF AUX ANIMAUX

Monsieur le conseiller Bernard Groulx donne avis de motion que lors d'une séance subséquente, il sera présenté un projet de règlement modifiant le Règlement numéro 264 relatif aux animaux, afin d'y inclure des dispositions concernant les parcs à chiens.

2010-10-279 AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE NO 437 MODIFIANT CERTAINES DISPOSITIONS DES CHAPITRES II ET XI

Monsieur le conseiller Sylvain Lemire donne avis de motion que lors d'une séance subséquente, il sera présenté un projet de règlement modifiant le Règlement de zonage no 437, modifiant le chapitre II, afin d'inclure l'usage parc de chiens à la classe d'usage récréation et modifiant le chapitre XI, concernant les normes relatives aux stationnements et aux aires de chargement et déchargement.

2010-10-280 MODIFICATION DU RÈGLEMENT 479 – RÈGLEMENT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT ET UNE DÉPENSE DE 130 600 \$ POUR LA PRÉPARATION DES PLANS ET DEVIS ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE LA RUE FOREST

Considérant qu'il y a lieu de modifier la clause de taxation du Règlement numéro 479.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu de remplacer l'article 6, du règlement par le suivant « Pour pourvoir à 85 % des dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est imposé et il sera prélevé, chaque année, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés dans le bassin de taxation liséré à l'annexe « B » jointe au présent règlement pour en faire partie intégrante, une taxe spéciale basée sur la superficie de ces immeubles imposables, telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année. »

ADOPTÉE

2010-10-281 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2010-08 : LOT 2 068 645 (1040, BOULEVARD PERROT)

Considérant que cette demande est à l'effet de permettre la subdivision d'un lot d'une profondeur de 34,38 mètres au lieu des 38 mètres prescrits à la réglementation municipale;

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2010-08 et que le Conseil a pris connaissance de l'avis donné par ce dernier;

Considérant que la dérogation demandée pourrait porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins puisque l'irrégularité de l'alignement des façades sur le côté nord du boulevard Perrot, dans ce secteur, se verrait accentuée;

Considérant que la trame existante ayant frontage sur le côté nord du boulevard Perrot, dans ce secteur, présente des lots avec de grandes profondeurs de terrain.

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu **de refuser** la demande de dérogation mineure no 2010-08, lot 2 068 645, concernant l'immeuble situé au 1040, boulevard Perrot.

ADOPTÉE

2010-10-282 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2010-13 : LOT 2 068 192 (2681, BOULEVARD PERROT)

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2010-13, relative au règlement de zonage et que le Conseil a pris connaissance de l'avis favorable donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure no 2010-13, lot 2 068 192, concernant l'immeuble situé au 2681, boulevard Perrot, à l'effet de régulariser un perron, ainsi que les marches y donnant accès, avec une marge de recul avant de 3 mètres au lieu des 6 mètres prescrits à la réglementation.

ADOPTÉE

2010-10-283 DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NO 2010-14 : LOT 2 069 642 (20, 51^E AVENUE)

Considérant que le Comité consultatif d'urbanisme a étudié la demande de dérogation mineure no 2010-14, relative au règlement de zonage et que le Conseil a pris connaissance de l'avis favorable donné par ce dernier;

Considérant que l'application stricte du règlement aurait pour effet de causer un préjudice sérieux au requérant;

Considérant que la dérogation demandée n'aurait pas pour effet de porter atteinte à la jouissance du droit de propriété des immeubles voisins;

Conformément à l'article 145.6 de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (L.R.Q., chapitre A-19.1), le Conseil invite tout intéressé à se faire entendre relativement à la demande de dérogation mineure présentée devant ce Conseil.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2010-14, lot 2 069 642, concernant l'immeuble situé au 20, 51^e Avenue, à l'effet de permettre l'installation d'une piscine creusée avec un empiètement du trottoir dans la bande de protection riveraine de 10 mètres sur une superficie de 3,30 mètres carrés, au lieu d'un empiètement nul prescrit à la réglementation.

ADOPTÉE

2010-10-284 RÉSULTAT D'OUVERTURE D'APPEL D'OFFRES GT2010-08 – RÉFECTION D'UNE PARTIE DU BOUL. PERROT PRÈS DU BOUL. DU DOMAINE

Considérant que la Ville a procédé à un appel d'offres publiques afin de procéder à des travaux de remplacement ou de réhabilitation de la conduite d'eau potable et de réfection du pavage et des bordures de béton sur une partie du boulevard Perrot près du boulevard du Domaine;

Considérant que le prix élevé des soumissions ouvertes publiquement le 16 septembre 2010 dépassait les prévisions budgétaires;

Considérant que le 31 décembre 2010 étant la date butoir de fin des travaux afin de pouvoir bénéficier de la subvention offerte dans le cadre du programme PRÉCO;

Considérant que ce délai est trop rapproché pour avoir la certitude que les travaux seront terminés, donc admissibles au versement de la subvention.

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par le conseiller Jean Fournel et résolu **de rejeter** les soumissions ouvertes dans le cadre de l'appel d'offres GT2010-08 et d'attendre qu'un autre programme de subvention s'offre à la Ville, afin de réaliser les travaux de remplacement ou de réhabilitation structurelle de la conduite d'eau potable et de réfection du pavage et des bordures de béton sur une partie du boulevard Perrot près du boulevard du Domaine.

ADOPTÉE

2010-10-285 PROTOCOLE D'ENTENTE – PRÉCO – RÉILIATION

Considérant que la Ville ne procédera pas aux travaux de remplacement ou de réhabilitation structurelle de la conduite d'eau potable et de réfection du pavage et des bordures de béton sur une partie du boulevard Perrot près du boulevard du Domaine.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu **de résilier** le protocole d'entente intervenu entre le ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire et la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot dans le dossier numéro 231705, concernant l'octroi d'une subvention dans le cadre du programme PRÉCO.

ADOPTÉE

2010-10-286 BIENS MOBILIERS : AUTORISATION DE DISPOSITION DE VÉHICULES AUTOMOBILES

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu que le conseil municipal autorise la disposition du véhicule automobile suivant :

- Chevrolet 1993, 6 roues léger – no de série IGBKC4KXYJ110169

ADOPTÉE

2010-10-287 AIDE FINANCIÈRE – VERSEMENT D'UNE SUBVENTION AUX PARTENAIRES DES JOURNÉES DE LA CULTURE

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot verse la somme de **250 \$** à chacun des organismes suivants, à titre d'aide financière pour leur participation aux journées de la culture :

- **Société d'histoire et de généalogie de L'Île-Perrot**
- **Fondation Sainte-Jeanne-de-Chantal**

Que le tout soit puisé à même le budget d'opération et imputé au poste budgétaire 1-02-731-80-992.

ADOPTÉE

2010-10-288 CONGRÈS DES MILIEUX DOCUMENTAIRES DU QUÉBEC – INSCRIPTION

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu d'autoriser madame Guylaine Lauzon, responsable de la bibliothèque à assister au Congrès des milieux documentaires du Québec qui aura lieu au Palais des Congrès de Montréal, du 3 au 5 novembre 2010.

Que les frais de déplacements et de repas soient remboursés sur présentation de pièces justificatives pour une somme approximative de **300 \$**.

Que le tout soit puisé à même le budget d'opération et imputé au poste budgétaire 1-02-737-10-311.

ADOPTÉE

2010-10-289 AMÉNAGEMENT D'UN PARC D'EXERCICES CANIN – AUTORISATION DE DÉPENSE

Considérant la volonté de la Ville de procéder à l'aménagement d'un parc d'exercices canin;

Considérant que l'endroit choisi pour l'aménagement est le parc des Éperviers.

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu de procéder à l'aménagement d'un parc d'exercices canin au parc des Éperviers au coût maximal de **8 500 \$**, plus taxes.

Que le tout soit puisé à même le surplus libre et imputé au poste budgétaire 1-23-080-03-711.

ADOPTÉE

2010-10-290 AMÉNAGEMENT D'UNE PATINOIRE EXTÉRIEURE – AUTORISATION DE DÉPENSES

Considérant la volonté de la Ville d'aménager une patinoire extérieure au Carrefour Notre-Dame.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller Sylvain Lemire et résolu de procéder à l'aménagement d'une patinoire extérieure au Carrefour Notre-Dame au coût maximal de **8 000 \$**, plus taxes.

Que le tout soit puisé à même le surplus libre et imputé au poste budgétaire 1-23-080-03-711.

ADOPTÉE

2010-10-291 COMITÉ DE PLANIFICATION DE SÉCURITÉ CIVILE – NOMINATIONS

Considérant la demande de planification de sécurité civile entreprise par la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot;

Considérant la nécessité de constituer un comité de planification de sécurité civile afin de collaborer à la réalisation du plan de sécurité de la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot;

Il est proposé par la conseillère Danie Deschênes, appuyé par le conseiller Bernard Groulx et résolu de désigner les personnes suivantes à titre de membre du Comité de planification de sécurité civile :

- **Micheline L. Morency**, directrice générale
- **Line St-Onge**, directrice de la Gestion du territoire
- **Patrick Lafleur**, directeur des Services communautaires
- **Katherine-Erika Vincent**, greffière
- **Marie-Claude B-Nichols**, mairesse
- **Éric Parna**, directeur des Services incendies de NDIP et VIP

- Un représentant désigné de la Sûreté du Québec, poste Vaudreuil-Soulanges.

Que les personnes suivantes soient désignées à titre de substitut :

- **Luc Tessier**, surintendant des travaux publics
- **Josiane Asselin**, régisseuse culturelle et communautaire
- **Sylvain Lemire**, conseiller

ADOPTÉE

2010-10-292 AGAIP – ACHAT DE BILLET POUR L'ACTIVITÉ DU MOIS D'OCTOBRE – DÉLÉGATION

Il est proposé par le conseiller Sylvain Lemire, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu que la Ville achète 2 billets pour l'activité du mois d'octobre de l'Association des Gens d'Affaires de L'Île-Perrot, laquelle se tiendra le 20 octobre 2010, au coût total de **80 \$**; la mairesse et le conseiller Bernard Groulx sont autorisés à participer à cette activité.

Que cette dépense soit financée par le budget d'opération et imputée au poste budgétaire 1-02-111-00-310.

ADOPTÉE

2010-10-293 AUTORISATION DE SIGNATURE – ASSURANCES COLLECTIVES – GROUPE FINANCIER AGA INC.

Considérant les changements apportés aux assurances collectives des employés de la Ville.

Il est proposé par le conseiller Bernard Groulx, appuyé par le conseiller, Jean Fournel et résolu d'autoriser la directrice générale à signer la convention de régime d'avantages sociaux non assuré entre le Groupe Financier AGA inc. et la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot.

ADOPTÉE

2010-10-294 RÈGLEMENT NO 480 – DÉPÔT DU CERTIFICAT DES RÉSULTATS DU REGISTRE

Conformément à l'article 557 de la Loi sur les élections et référendums dans les municipalités, la greffière dépose une copie du certificat des résultats de la procédure d'enregistrement tenue le 7 octobre 2010, concernant le Règlement no 480 intitulé « Règlement décrétant un emprunt et une dépense de 12 000 \$ pour l'acquisition et l'installation de lampadaires à l'extrémité de la rue Huot.

2010-10-295 SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU PARC HISTORIQUE DE LA POINTE-DU-MOULIN – CAUTIONNEMENT

Considérant la demande de la SDPHPM afin que la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot cautionne le prêt qu'ils entendent contracter lors du financement de leur projet du Pavillon multifonctionnel;

Considérant le partenariat, déjà établi, entre la Ville de Notre-Dame-de-L'Île-Perrot avec la SDPHPM.

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de refuser la demande de cautionnement du prêt dans le cadre de la demande de financement de la SDPHPM pour le projet de Pavillon multifonctionnel.

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

DÉPÔT DES DOCUMENTS ET RAPPORTS

- Rapport du mois de septembre de la Gestion du territoire.

2010-10-296 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Jean Fournel, appuyé par la conseillère Danie Deschênes et résolu de lever la séance à 20h35.

ADOPTÉE

Marie-Claude B-Nichols
Mairesse

Katherine-Erika Vincent
Greffière

lvc

